



Communiqué de presse d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

Libération d'Ales Bialiatski

C'est avec une joie immense que j'apprends la libération d'Ales Bialiatski, Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris, président du Centre des droits de l'Homme « Viasna » au Bélarus et vice-président de la Fédération internationale des droits de l'Homme.

Eminent défenseur des droits humains et de la liberté, Ales Bialiatski a été condamné le 24 novembre 2011 au terme d'un procès inique à quatre ans et demi de prison ferme. Son amnistie au terme de 3 années de détention marque un nouveau pas en faveur de la liberté d'expression et de la démocratie dans le monde.

Je tiens à réaffirmer la solidarité de Paris avec les femmes et les hommes engagés au quotidien dans la défense des libertés fondamentales. C'est pour manifester sa mobilisation à leurs côtés que la Ville de Paris dévoilera cette semaine le portrait d'Ales Bialiatski en y inscrivant le magnifique adjectif « libre », place Léon Blum dans le 11^e arrondissement.

Contact presse : Marie Francolin / 01.42.76.49.61 / mairiedeparis.servicepresse@paris.fr